Image not found or type unknown

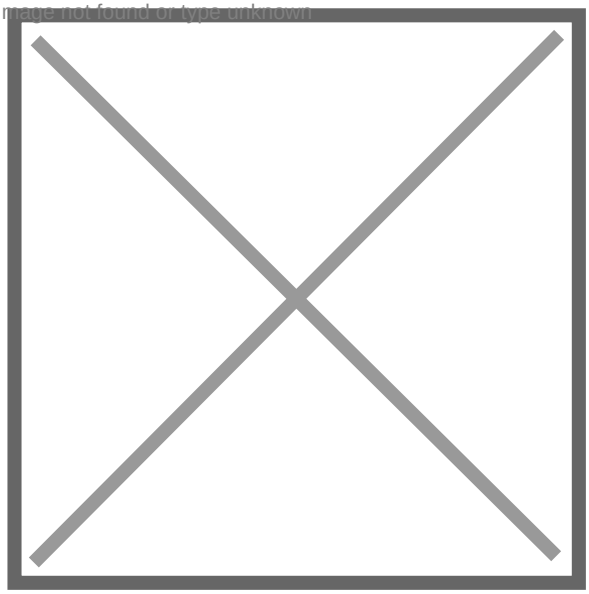

Suis exposées à des poursuites si je fais ça

Par **Coppelia**, le **18/05/2022** à **14:14**

Bonjour,

Tout d'abord, merci de prendre le temps de me lire.

Il y a un an, j'ai postulé à une offre en CDI sur Indeed. Au 3ème entretien, la RH m'a dit qu'il y avait eu une erreur de frappe dans la rédaction de l'annonce et qu'il s'agissait en réalité d'un CDD de 1 an, que ce n'était pas si grave que ça. J'ai trouvé cela limite mais bon... Les entretiens étaient concluants, j'ai accepté.

Neuf mois ont passé, c'était très positif. Je travaille pour 2 Directions, l'un de mes N+1 voulait transformer mon CDD en CDI sans attendre la fin de contrat. L'autre la DRH souhaitait le faire dès le 1er juillet.
Je me suis vue confier en plus de mon poste d'Assistante de Direction DRH, la casquette de référent Qualité et Correspondant Informatique, et ce annoncé en réunion Générale DRH.
Pour la première casquette, il s'agissait de me former sur les 3 mois restants pour reprendre à 100% cette mission puisque la personne s'en va. Je tenais en quelque sorte, la réponse sur mon future dans l'entreprise.

Mais voilà... une personne de la RH, l'adjointe plus exactement, s'est mise à m'appeler sur mon téléphone personnel après les heures de bureau, parfois à 20h20, pour me demander du travail ou pour vérifier ses billets. C'est une personne stressée, toujours besoin d'être rassurée.
Le dernier appel en date m'a un peu dérangée car j'étais en famille.

Le lendemain après-midi ma N+1 a vu que j'étais contrariée sans doute, elle m'a demandé de venir dans son bureau et m'a questionnée sur un éventuel problème. Je lui ai répondu qu'il y avait une personne qui m'appelait très souvent le soir et que cela m'ennuyait un peu.

Lorsqu'elle m'a demandé le nom de la personne j'ai refusé de le lui donner, précisant que ce n'était pas pour action mais pour me donner un conseil concernant ses appels pour qu'elle comprenne que je ne peux pas déconnecter si elle fait ça. Tout cela dans le but d'éviter un conflit.
Ma N+1 a eu vite fait de repérer de qui il s'agissait et je pense (ce n'est que mon avis) qu'elle n'a pas pris de gants pour lui dire de stopper ça tout de suite. Je connais son caractère ferme.

Le lendemain matin, la personne m'a appelée en visio Teams dans un état de colère comme j'ai rarement vu. Ces mots étaient les suivants : "Vous avez été pleurer dans les jupons de Untelle, vous êtes l'œil de Moscou - Vous êtes une mauvaise personne - Vous avez l'esprit mauvais - Jamais la précédente assistante aurait fait une chose pareille".

Heureusement que je voulais éviter un conflit... Depuis, elle n'a dans l'idée que de me faire "virer" et elle a réussi. Quelle tristesse.

J'ai eu un entretien d'appréciation, un EA début mars où il est écrit combien je correspondais au poste et combien j'avais un relationnel tellement marqué qu'il fallait le préciser dans l'EA. il est vrai que je ne suis pas compliquée, j'estime que tout le monde a ses faiblesses, ses points forts mais que le maitre mot au travail c'est la Bienveillance. Il est la clé de tout.

Cette personne m'a envoyé un mail pour le travail afin d'organiser des réunions avec les Directeurs de BU. Ce que j'ai fait bien sûr avec soin.
Trois semaines plus tard, elle m'adresse un nouveau mail avec un libellé légèrement différent du premier mail pour organiser d'autres RDV avec les mêmes participants. Je ne connais pas la teneur des réunions sachant que nous sommes à la RH... J'organise donc les RDV.
Elle revient vers moi disant que j'ai organisé les mêmes rdv pour les Directeurs. Surprise je lui dis qu'il y a deux demandes de sa part à trois semaines d'intervalle. Elle me répond que c'était deux mails différents.
Alors pourquoi deux mails dans ce cas ? Réponse : pour me coincer.

Elle a envoyé en copie écran les deux Outlook pour la même personne sans dire qu'elle a fait deux demandes à plusieurs semaines d'intervalle.

Aujourd'hui, c'est acté mon contrat ne sera pas transformé en CDI. Motif : je ne correspond pas spécialement au poste. Elle a dit le contraire dans l'EA. Mon autre N+1 a tapé du poing sur la table mais comme il ne participe pas au budget de mon poste mais qu'il bénéficie de mes services à titre grâcieux en attendant d'avoir le budget au mois de décembre, vous comprendrez que son avis importe peu...

Pour finir, c'est un grand groupe, aussi il y a pénurie d'assistantes qui arrivent à la retraite, donc plusieurs poste à pourvoir. J'ai demandé à postuler dans un autre service, voire même au poste d'assistante de Direction de l'école.
Refus. Pour le motif "Que vais-je dire si vous allez dans une autre Direction alors que vous ne restez pas à la DRH ?"
Je ne sais pas moi... dire que j'aspire à autre chose en termes de missions.

Vous le savez comme moi, c'est le pot de terre contre le pot de fer. C'est cuit pour moi.
J'ai 58 ans dans 1 semaine, et l'avenir me fait un peu peur. Elle m'a dit en entretien "je comprends qu'à votre âge se soit compliqué".
Elle aurait pu s'abstenir de cette réflexion, je lui ai dit.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Ma question est la suivante : Je voudrais informer mes deux équipes de la raison pour laquelle je quitte l'entreprise. Je m'entends très bien avec tout le monde, nous sommes une équipe soudée.
Je voudrais leur dire la vérité et accrocher mon EA (qui est à moi) au mail d'aurevoir. Puis-je le faire ? Puis-je les informer de la vérité ? Est-ce que je risque quelque chose d'un point de vue judiciaire ?
Sans aucune animosité bien sûr, sans propos déplacés, mais les informer que c'est moche de me faire ça à 58 ans alors que tout va si bien avec mes équipes.

Je vous remercie pour vos réponses. j'espère ne pas vous avoir ennuyés avec mon histoire.
Merci et belle journée à vous tous,
Michèle

Par **morobar**, le **19/05/2022** à **15:17**

Bonjour,

[quote]
Personnellement je le ferais,

[/quote]
Les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Tenir des propos s'apparentant à l'injure publique, la diffamation et/ou la calomnie ne se fait pas sans risques.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés